



Connaître les moyens d'accéder à l'entreprise

Méthode

- > Identifier les zones de chalandises depuis l'entreprise par mode de déplacement en fonction des distances acceptables
- > Croisement des zones de chalandise avec la localisation résidentielle à l'adresse afin d'identifier les potentiels de report modal vers les modes alternatifs à la voiture à priori.

Zone de chalandise	Critère considéré
« marche » (ZMAP)	< 1 km par le réseau piétonnier (et pas à vol d'oiseau).
« vélo » (Zvélo)	< 4 km par le réseau de voirie
TC urbains	Métro : 600 m d'une station Tram : 500 m d'une station Bus en site propre : 400 m d'un point d'arrêt Bus sur chaussée : 300 m Train : 600 m d'une gare
TER (ZTER)	< 5 km d'un point d'arrêt TER présentant une offre « convenable » (au moins 8 allers retours par jour)
« Autocars interurbains »	Selon le même principe si c'est possible (rare, car l'offre est souvent faible)

Outils

Analyse des Transports collectifs

- > Cartes du réseau urbain, interurbain et TER (<http://www.tisseo-urbain.fr/729926.pdf>)
- > Calculateur d'itinéraire TISSEO (<http://www.tisseo-urbain.fr/itineraires?fonction=ac&site=S64GSD621VA2361>)
- > Outils SIG permettant une analyse croisée du niveau de desserte avec la géolocalisation des collaborateurs (outils BE).

Tisséo SMTC propose dans le cadre de la signature de la convention PDE, la réalisation d'une carte de géolocalisation des salariés en superposition avec le réseau de bus.

Analyse de l'accès à vélo et à pied

- > Calculateur Via Michelin
- > Outils SIG permettant une analyse croisée du niveau de desserte avec la géolocalisation des collaborateurs (outils BE).

Analyse de l'accès en voiture

- > Calculateur Mappy/ Via Michelin
- > Outils SIG permettant une analyse croisée du niveau de desserte avec la géolocalisation des collaborateurs (outils BE).

